



BNP PARIBAS



# NÉGOCIATIONS SALARIALES 2021

## Après des annonces prometteuses de la DG en début de mois, la douche froide...

21 septembre 2021

### VOS REPRÉSENTANTS

[cfdt.nationale@bnpparibas.com](mailto:cfdt.nationale@bnpparibas.com)

Délégué syndical national



**Richard PONS**  
07 62 32 58 07

Délégué syndical national adjoint



**Cédric GRENIER**  
06 67 92 25 69

Déléguée syndicale nationale adjointe



**Julie LEQUEUX**  
06 60 68 60 35

Représentant syndical national



**Pierre RIVIÈRE**  
06 65 64 56 98

Représentant syndical national adjoint



**Laurent COURRIER**

**Prochaine NAO :**  
**05 octobre 2021**

## LES PREMIÈRES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

### 1. AUGMENTATION PÉRENNE

**0,4 %**

Avec un plancher de 200 €.  
Limitée aux salarié(e)s dont la rémunération est inférieure ou égale à 60 k€/an bruts.

Demande essentielle que nous avons portée, **la CFDT a été entendue...**

Mais cette proposition ne reflète en rien votre investissement ni les résultats historiques de l'Entreprise ! **A revoir ABSOLUMENT !**

### 2. SUPPLEMENT D'INTERESSEMENT

Versé en fin d'année, de 300 € à 810 €, selon votre rémunération.

Ce supplément est versé parallèlement au complément de dividende qui devrait être voté à l'Assemblée Générale du 24 septembre 2021.

Même si BNPP n'était pas « obligée » de le faire, elle aurait alors dû assumer avoir complété le dividende des actionnaires sans équivalence pour les salariés.

### 3. FORFAIT MOBILITE DURABLE

Expérimentation pour valoriser l'utilisation des modes de déplacement « verts »

- Forfait de 200€ nets/an pour les salarié(e)s utilisant leur vélo sur l'intégralité de leur trajet domicile/travail.

**Revendication CFDT :** Permettre une utilisation souple du forfait ET jusqu'à 500€/salarié(e) (décret du 09/05/2020)

Des mesures équilibrées qui profitent à TOUTES et TOUS (habitants des grandes métropoles ou de zones plus rurales, ouverture à d'autres transports « verts »...).

### 4. AUGMENTATION INDIVIDUELLE

Maintien du budget de 1,5 % de la masse salariale

**Revendication CFDT :** Revalorisation de l'enveloppe pour réduire les fréquences moyennes entre deux révisions de situation, qui ne cessent d'augmenter.

**EXPRIMEZ-VOUS !**

**Et vous, que pensez-vous de cesières propositions ?**

**Ecrivez-nous [ici](#) !**

**Les autres demandes CFDT**

#### Prime de Forfait des cadres :

- Revalorisation du montant de la prime de forfait (actuellement 2,3% du brut annuel).
- Intégration de la prime pour TOUS les cadres BDDF réseau dont le forfait a été/sera dénoncé suite [aux mesures du 17 décembre](#).

Pour rappel, la CFDT n'a pas signé cet accord.

#### Révision des grilles

**augmentations/promotions figées depuis 2011.**

Les montants ne bougent pas depuis 10 ans contrairement aux fréquences entre deux révisions salariales qui ne font qu'augmenter.

**ET AUSSI :**

- Prime exceptionnelle (dispositif Macron)
- Mise en place de la subrogation
- Revalorisation de l'Allocation Spéciale Famille
- Mise en place d'un variable de référence pour tous les métiers
- Mesure de rattrapage des seniors

...